

Les élections fédérales : comme promis : nos derniers commentaires

Autor(en): **Chapuis, Simone**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **64 (1976)**

Heft 1

PDF erstellt am: **02.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-274400>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

D'un canton à l'autre

Tessin

Genève

EN CONCLUSION DE L'ANNÉE DE LA FEMME UNE TRÈS BELLE EXPOSITION À LUGANO

La Communauté tessinoise pour l'Année de la Femme a voulu marquer la fin de «notre» année avec une exposition «Femme 1975» organisée à Lugano pendant tout le mois de novembre.

C'est grâce à l'appui de la Banque Populaire Suisse de notre ville, de ses dirigeants et surtout de son graphiste, que la Communauté a pu présenter à la population tessinoise une très belle synthèse de la vie féminine d'aujourd'hui. Et sans doute le nombreux public qui l'a fréquentée en a remporté une très bonne impression : il ne s'agissait pas d'une suite de récriminations plus ou moins acides, ni de plaintes ou slogans révolutionnaires, mais d'une présentation très claire et raisonnée des problèmes de la femme moderne, illustrée très clairement et avec précision.

L'exposition s'ouvrait avec des panneaux en noir et blanc dont le premier était tout un programme : «Ce n'est pas une protestation — disait-il — mais un thème nouveau.»

Il était suivi par un autre montrant avec humour une femme des temps passés, grasse, mal ficelée, grand mouchoir sur la tête, bas en firebouchon et gros bédai à la main, à côté de laquelle, souriant, plein de vie, tout un groupe de femmes jeunes et moins jeunes, résumait la «Femme 75» dans ses occupations, ses aspirations, son charme, son énergie.

Et le public fut tout de suite conquis. L'exposition illustrait aussi les œuvres de femmes tessiennes écrivains et journalistes, avec une suite de publications littéraires, romans, essais, poésies, art, histoire, religion, aventure, politique, géographie, voyages, livres pour enfants, etc. Une présence qui fut très remarquée même si, par la force des choses et le manque d'espace, on dut s'arrêter aux années soixante.

Un angle de l'exposition était dédié aux grandes Associations

féminines qui méritent d'être connues même chez nous. Les sociétés faïtières dont un résumé très clair montrait les activités et l'influence dans la vie nationale, avec une place d'honneur (noblesse oblige) à la Fédération tessinoise des sociétés féminines qui réunit dans notre canton 17 associations à caractère assistantiel, culturel, politique, d'intérêt économique, récréatif et pour la promotion et les droits de la femme.

Un panneau spécial présentait les grandes dates et le nombre des voix des votations cantonales et fédérales pour le suffrage féminin : refusé en 1946, refusé aussi en 1968 (avec seulement un écart de 700 voix) enfin obtenu sur le plan cantonal en 1969 et sur le plan fédéral en 1971. Dans un angle bien en vue de l'exposition un autre panneau établissait, avec une clarté non dépourvue d'humour et d'adresse, une comparaison entre le «Zitellone» (un célibataire endurci) et la femme seule, avec des commentaires très réussis sur la différence et surtout les préventions enracinées et encore existantes entre les deux sexes célibataires.

Le Femme dans la publicité (une «gourde» toute lessive et fourneaux qui se réalise seulement si elle réussit à ne pas transpirer pendant 24 heures grâce au déodorant X ou qui peut reconquérir son mari volage en le captivant avec le savon Z) était stigmatisée comme du reste les problèmes de l'Assurance-maladie (de fameux 10% à payer en plus pour les filles d'Eve) ainsi que le droit de famille bien souligné grâce à un Code civil représenté par le profil d'un homme découpé dans ses pages (n'a-t-il pas été fait ce Code pour lui et par lui ?) qui présentait en évidence les incongruités des articles 160-161 et la suite, vieux de beaucoup de lustres et que nous connaissons très bien. Tout un échantillonnage

d'injustices envers la femme qu'il faudra bien abolir au plus tôt.

Et pour finir, un panneau très expressif sur la disparité des salaires (et nombreux étaient les chiffres à l'appui) et un autre sur le thème «La femme et le mariage» représentant une jeune femme avec un bandeau sur les yeux qui considère le mariage — disait l'explication — comme une fin indispensable de la vie (une vie de travail, sûrement) et le commencement d'une nouvelle vie pour la famille et dans la famille. — C'est une opinion encore juste si on la considère sous un certain angle. Mais si on lit les chiffres à l'appui du contraire...

En conclusion de «Femme 1975», enfin, des statistiques et éclaircissements sur le problème de l'éducation, la préparation professionnelle, la promotion de la jeune fille, la planification de la vie féminine aujourd'hui presque inexistante.

L'Exposition que la Communauté de travail de l'année internationale de la femme au Tessin a préparée avec soin et surtout un grand dévouement en conclusion des manifestations organisées au long de l'année fut précédée par un très nombreux public, par des écoles féminines et surtout très bien acceptée et valorisée par la presse parlée et écrite ainsi que par la télévision. Elle proposait une série de suggestions, de réalités frappantes, de lacunes sensibles sur lesquelles il faudra réfléchir. Le but principal qui l'a inspirée — réveiller la conscience du visiteur pour que soit engagé entre hommes et femmes, entre nous et les pouvoirs publics, un dialogue bien plus grand, réel et constructif — a été pleinement atteint. Et nous le pensons avec beaucoup d'espoir, il aura certainement des suites satisfaisantes.

Elsa Francoi-Poretty

DOUBLE ATTRIBUTION DE LA FONDATION LAURENS

La Fondation Laurens attribue chaque année des subsides destinés à soutenir l'éducation de la jeunesse ou la formation des cadres. A l'occasion de son 10e anniversaire, elle a désigné cette année deux bénéficiaires auxquels le Conseil de Fondation a remis récemment, dans les locaux de l'Office d'orientation et de formation professionnelles deux chèques de Fr. 12 000.—.

Premier bénéficiaire, l'Alliance de sociétés féminines suisses était représentée par sa présidente, Mme Jacqueline Berenstein-Wavre, ainsi que par Mlle H. Gaugel, Secrétaire exécutive (Zurich); Mme R. Chambord, Présidente du centre de liaison des associations féminines genevoises; Mme O. Mentha, Membre du centre de liaison; Mme Bertaudo, Secrétaire du bureau romand d'orientation professionnelle, Lausanne, traductrice de la brochure : Les professions féminines; M. Roussel, Délégué romand à la documentation du Groupe romand des orienteurs professionnels (GROP), Association suisse pour l'orientation scolaire et professionnelle (ASOSP), Lausanne, membre de la commission des questions professionnelles de l'ASF; Mme C. Richoz, administratrice du journal Femmes suisses, et responsable de la diffusion des monographies professionnelles en Suisse romande. L'Alliance, qui pourtant regroupe plus de 250 associations totalisant quelque 390 000 membres, souffre d'un manque chronique de moyens financiers pour réaliser ses objectifs visant à améliorer la situation de la femme dans notre pays. Le subside remis par la Fondation Laurens est destiné à l'édition française d'une brochure intitulée «Professions ouvertes aux femmes». Il permettra une diffusion plus large auprès des instituteurs des classes de fin de scolarité ainsi que des orienteurs professionnels de la Suisse romande, afin de convaincre un nombre toujours plus grand de jeunes filles d'entreprendre une formation professionnelle valable.

Deuxième bénéficiaire, l'Office d'orientation et de formation professionnelle était représenté par son directeur, M. Raymond Uldry, entouré de son directeur adjoint et de plusieurs chefs de secteurs. Chaque année ont lieu des concours internationaux de formation professionnelle ouverts aux apprentis qui terminent leur formation. Genève se distingue depuis de nombreuses années par l'absence totale de candidats. Le subside remis par la Fondation Laurens permettra de constituer un fonds capable d'apporter, ces prochaines années, l'appui financier nécessaire aux candidats les moins favorisés. Il s'inscrit ainsi dans une campagne de relance des concours à Genève en éliminant toute discrimination qui pourrait se présenter pour des raisons financières.

Fribourg

Une Mère Abbessse a été solennellement intronisée au couvent de la Fille-Dieu à Romont. Voici une nouvelle qui apparaît rarement dans les pages de Femmes Suisses.

Pourquoi évoquerait-on cette intronisation? C'est que la Mère Marie-Hortense Berthet, originaire de Savoie, de l'Ordre des Cisterciennes réformées (Trappistines) est également docteur en sciences, mention physique nucléaire. Au cours du repas qui suivit la cérémonie religieuse, on remarqua la présence du Prof. Rossel, de l'Université de Neuchâtel, auprès de qui la nouvelle Mère Abbessse avait élaboré sa thèse. Une délégation des Sœurs de Grandchamp et de l'Abbaye de Taizé donna également une note oecuménique à cette journée, qui fut vraiment celle de l'unité scientifique, spirituelle et religieuse.

LES ELECTIONS FEDERALES COMME PROMIS : NOS DERNIERS COMMENTAIRES

Le «Rapport du Conseil fédéral sur les élections au Conseil national pour la XIe législature» est sorti fin novembre, juste trop tard pour qu'on puisse en présenter, dans le numéro de décembre, la substantifique moelle ou plutôt le résultat de quelques calculs, comparaisons, règles de trois et autres exercices de gymnastique mentale! Voici ce qu'il en ressort :

1. Abondance de listes

169 listes différentes pour toute la Suisse! Zurich en avait 21, Berne 24... Est-ce une dégradation de la démocratie ou au contraire un signe de sa vitalité? Nous ne nous prononcerons pas; c'est en tout cas une difficulté pour l'électeur qui, dans certains cantons, doit choisir entre trop de candidats. 76 listes n'ont pas obtenu le quorum (= 45%).

Ces 169 listes portaient de 1 à 35 noms de candidats. 38 d'entre elles n'avaient pas de candidates (= 22%).

2. Chances qu'ont les candidates d'être élues

Il y avait 1618 candidats hommes et 328 candidates, pour 200 sièges. Ont été élus : 185 hommes et 15 femmes, ou en pourcentages : 11,4% des hommes qui se présentaient ont été élus, contre 4,5% des femmes. Ces dernières semblent donc avoir la moitié moins de chances que leurs co-listiers de triompher des urnes.

Quand on regarde les résultats chiffrés des scrutins, on s'aperçoit que 19 femmes sont en tête de liste (élues + non-élues dans des partis qui n'ont pas obtenu le quorum);

20 femmes sont en deuxième position et 39 à la dernière place! Encore une fois une femme a deux fois plus de chances de sortir dernière que première de liste!

Mais nous ne voulons pas être pessimistes : c'est la seconde législature; on sait bien que l'électeur aime donner ses voix au «candidat sortant» (cela le rassure!), et parmi les femmes, il n'y en avait pas beaucoup.

3. Baromètre de l'intégration des femmes dans la vie politique selon les cantons

(Pour cette comparaison, nous excluons les cantons qui élisent leur unique conseiller national selon le système majoritaire, soit UR, OW, NW, GL et AI.)

La proportion moyenne, sur le plan suisse, des candidates par rapport au nombre total de candidats est de 16,8%.

Cette proportion varie d'un canton à l'autre : elle dépasse 20% dans les cantons d'AG (23,5%), de GE et de BS. Les cantons suivants : VD, SO, NE, VS et ZH sont encore supérieurs à la moyenne suisse (entre 20% et 16,8%). GR, FR, BE, BL, SG, TI, SZ

et LU se tiennent entre 16,8% et 10%, tandis que TG descend à 7,1%; AR, SH et ZG (0%) n'avaient point présenté de candidates.

Les proportions d'élues par rapport au nombre total d'élus sont moins significatives, puisqu'elles sont souvent basées sur des chiffres trop minimes (1 élue par canton favorisé, sauf pour SG et ZH où il y en a eu 2 et 5). L'élue ou les élues représentent en % du nombre de sièges : 6,2% pour VD, 9% pour GE, 11% pour LU, 14,2% pour SO, BS, ZH et VS; 16,6% pour FR et SG; et 33% pour SZ (1 élue pour 3 sièges).

4. Peu nombreuses, mais bien élues

Huit de nos conseillères nationales ont fait ce qu'on appelle de «belles élections»; elles ont recueilli la majorité de suffrages dans leur parti et ont passé en tête de liste; ce sont Mmes Meyer, Ribl et Uchtenhagen de Zurich, Blunschy de Schwyz, Sahlfeld de Saint-Gall, Spreng de Fribourg, Spiess de Bâle-Ville et Nanchen du Valais. Les trois dernières sont d'ailleurs les seules élues de leurs partis respectifs.

Tout ceci ne signifie pas que les autres élues n'ont pas également fait de belles élections, compte tenu de toutes sortes d'obstacles et de contingences inhérents au parti, au canton...

5. Les viennent ensuite

Nous avons repéré 11 noms féminins parmi les premières des «viennent ensuite». Parmi elles, les «sortantes» malchanceuses : Nelly Wicky (GE), Tilo Frey (NE), et Elisabeth Lardelli (GR); les autres sont Geneviève Aubry (BE), Esther Nabholz (BL), Susi Eppenberger (SG), Elisabeth Bommeli-Reutlinger (TG), Maryse Gilliland (VD), Janine Robert-Challandes et Heidi Deneys (NE), Amélia Christinat (GE). Parlerait-on de l'une ou l'autre d'entre elles au cours des 4 ans qui s'ouvrent devant nous? La précédente législature a bien vu 4 conseillères nationales entrer en cours de route, à la faveur d'une démission ou du départ d'un de leurs co-listiers.

Dans l'article que nous avons écrit au mois de novembre, au lendemain de ces élections, nous avons dit notre joie et notre satisfaction. Il le fallait : tant de gens avaient dit et redit que nous n'échapperions pas à l'évolution observée dans d'autres

pays, marquant une diminution du nombre de femmes parlementaires, tant de gens nous avaient rendues pessimistes, que nous avons poussé un soupir de soulagement : de 10 élues en 1971, nous passions à 15 élues; c'était déjà pas mal!

Mais maintenant, que les Chambres fédérales se sont réunies pour la première fois, dans leur nouvelle composition, maintenant que nous lions les sujets qui sont débattus, nous pouvons dire et redire que ces sujets concernent aussi bien les femmes que les hommes de notre pays, et que 15 femmes pour dire notre avis au Conseil national, et aucune au Conseil des Etats, ce n'est vraiment pas assez!

Simone Chapuis

P.S. — Au moment de mettre un point final à cet article, nous apprenons que Mme Hanna Sahfeld de Saint-Gall vient de donner sa démission avec effet au 31 décembre. Nous le regrettons vivement.

Lydia Daïnow GENEVE
INSTITUT DE BEAUTE
Des soins de beauté individualisés avec les produits
LYDIA DAÏNOW
17, r. Pierre-Fatio Tél. 35 30 31

LISEZ
FEMMES SUISSES